|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **logoANLCA.jpg Chef de Gouvernement****Agence Nationale de Lutte** **Contre l’Analphabétisme** | **المملكة المغربية****Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l’Artisanat et de l’Economie Sociale****Secrétariat d’Etat Chargé de l’Artisanat et de l’Economie Sociale** | **LOGO-ARTISANAT-VF** |

 |

**Communiqué de presse**

**Rencontre d’information sur la thématique**

**«  L’Alphabétisation Fonctionnelle pour le Développement des Compétences**

**Professionnels des artisans**

Dans le cadre du partenariat ambitieux et fructueux entamé avec l’Agence Nationale de Lutte contre l’Analphabétisme pour la mise en œuvre d’un programme d’Alphabétisation Fonctionnelle au profit des artisanes et artisans, Madame Jamila El MOUSSALI, Secrétaire d’Etat Chargée de l’Artisanat et de l’Economie Sociale, accompagnée de Monsieur Abdessamih MAHMOUD, Directeur de l’Agence Nationale de Lutte contre L’Analphabétisme, ont présidé le 11 juillet 2017, à la salle des conférences du Ministère, les travaux de la rencontre d’information portant sur la thématique «**L’Alphabétisation Fonctionnelle pour le Développement des Compétences Professionnelles des Artisans ».**

L’organisation de cette rencontre s’inscrit dans le cadre des efforts déployés conjointement par le Ministère et l’Agence pour lutter contre l’analphabétisme chez une large catégorie d’artisanes et artisans. Elle vise, également, la sensibilisation sur l’importance de ce programme qui constitue une composante parmi d’autres du dispositif de la formation professionnelle du secteur de l’Artisanat et de l’Economie Sociale.

### C’était également l’occasion pour donner le lancement du programme d’alphabétisation au titre de l’année 2017 au profit de 11170 artisanes et artisans en partenariat avec 74 ONG couvrant tout le territoire du Royaume.

### Cet évènement s’est distingué par la participation des directeurs centraux, du président de la Fédération des Chambres d’Artisanat, des directeurs régionaux et provinciaux du Ministère, des présidents des ONG partenaires, des représentants de l’Agence Nationale de Lutte Contre l’Analphabétisme, ainsi que les cadres du Ministère et les professionnels.